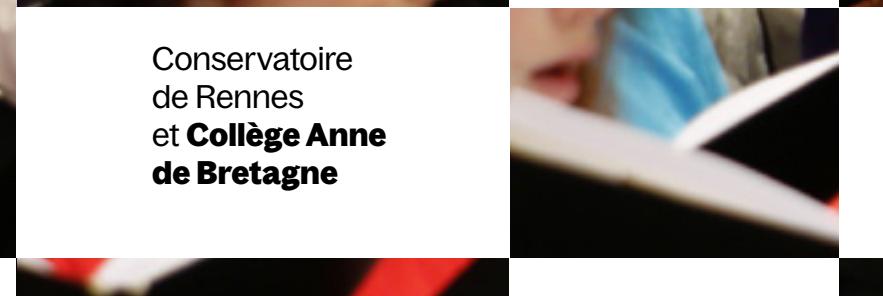
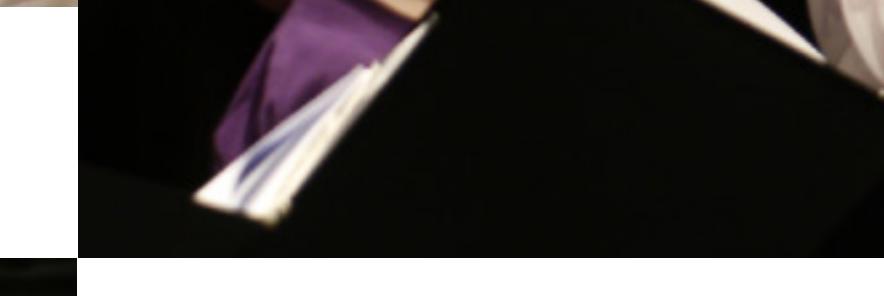




«J'entre en 6^e en septembre et je veux continuer la musique avec d'autres élèves pendant mes 4 années de collège»



C'est quoi la CHAM?

C'est une classe qui t'offrira l'opportunité d'accéder à une pratique musicale tout en suivant ta scolarité dans les meilleures conditions possibles. Tu y développeras ton sens de l'écoute, ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront une meilleure chance d'épanouissement et de réussite scolaire.

Où et quand?

Les cours ont lieu au Conservatoire pendant le temps scolaire grâce à un emploi du temps aménagé et un allègement d'horaires dans les enseignements au collège.

Pour qui?

Pour toi qui va entrer en 6^e si tu es très motivé, non débutant et si tu manifestes le désir de développer une pratique artistique exigeante et de qualité.

Quel programme?

Chaque semaine pour les instrumentistes

Au Conservatoire, tu auras un cours d'instrument, un cours de Formation Musicale, un cours de pratique collective instrumentale et au collège, un cours de chorale.

Chaque semaine pour les Maîtrisiens

Au Conservatoire tu auras des cours de chœur, de Formation Musicale, de technique vocale, un cours de clavier et au collège un cours de chorale. Au cours de ton parcours en Classe à Horaires Aménagés, que tu sois instrumentiste ou chanteur, tu auras la chance de te produire dans le cadre de concerts, auditions, spectacles en dehors des temps scolaires et dans les lieux des différents partenaires du Conservatoire

Quand et comment candidater?

Du 9 février au 8 mars 2026 inclus

Procédure de candidature en 2 étapes:

1. Déposer une candidature au Conservatoire sur le site:
www.conservatoire-rennes.fr
2. Formuler une demande auprès de la DSDEN 35 via «Démarches simplifiées» sur le site *Affectation en collège public d'Ille-et-Vilaine*

En cas de difficulté, vous pouvez contacter Christelle Guinard au 02 23 62 22 50 ou à ch.guinard@ville-rennes.fr

L'audition d'entrée

C'est quoi une audition d'entrée ?

Pour les instrumentistes : du lundi 23 au samedi 28 mars 2026 au Conservatoire

Tu présenteras un programme instrumental composé d'une pièce libre et d'une pièce imposée (cf. répertoire de référence sur le site du CRR). Tu participeras à un atelier vocal et corporel en collectif, à un test de Formation Musicale et à un court entretien.

Pour les Maîtrisiens : jeudi 2 avril 2026 au Conservatoire

Tu participeras à un atelier vocal en collectif et en passage individuel, tu restitueras la chanson apprise lors de l'atelier vocal, tu présenteras ta pièce préparée (cf. liste des morceaux imposés sur le site du CRR) et tu devras réaliser un court déchiffrage chanté. L'audition se terminera par un entretien individuel en présence d'un de tes parents.

Mini-stage gratuit pour candidats à la Maîtrise :

Vendredi 30 janvier 2026, de 17h15 à 18h15, Site Hoche (inscription préalable sur le site du CRR).

L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de la capacité d'accueil du collège.

Combien ça coûte?

Frais de dossier et de scolarité : Pris en charge par la Ville de Rennes

Pour les instrumentistes

- **Location d'instrument au CRR :** À la charge de la famille en fonction du taux de participation. L'achat de petits accessoires (anches, becs, cordes...) est à la charge de la famille.

Pour les Maîtrisiens :

- **À régler auprès de l'association Maîtrise de Bretagne :** Adhésion annuelle (20 euros) + participation forfaitaire aux frais (de 130 à 230 euros selon QF), règlement possible en 3 fois.

Viens nous rencontrer!



Réunions d'information

- Instrumentistes : Mardi 3 février 2026 à 18h au collège
- Maîtrisiens : Vendredi 30 janvier 2026 à 18h30 au Conservatoire – Site Hoche

Portes Ouvertes

- Conservatoire (sites Hoche et Blosne) : 7 février 2026 – 9h30 → 17h
- Collège Anne de Bretagne : se renseigner auprès du collège